

UN IMPORTANT MEETING DE LA POLICE s'est tenu dimanche à Lille

L'Union départementale des Syndicats, des Associations de police et gardes champêtres du Nord avait organisé hier un meeting qui s'est tenu à Lille dans la Salle Conservatoire, place du Concert.

Un grand nombre d'auditeurs sous la présidence de M. Abraham, ayant assisté au brigadier Dorme et

Après la séance M. ABRAHAM remercia et félicita les membres de police et notamment les retraités pour leur présence.

Les orateurs présentèrent les principales revendications du personnel de la police municipale.

de Lille organisés par l'Union Départementale des Polices du Nord, Salle du Conservatoire à Lille.

Après avoir entendu les exposés des camarades Noutour, Hovaers et Huvenne dirigeants de la Fédération Nationale et de l'Union Départementale des Polices du Nord sur la nécessité qu'il y a d'apporter des modifications à la loi municipale du 5 avril 1884 qui répond plus aux exigences du moment, notamment en ce qui concerne les pouvoirs des maires relatifs à l'organisation, l'entretien et l'avenir du personnel de la police municipale.



Le Bureau du meeting. — On voit de gauche à droite : MM. NOUTOUR de Lille; DORME de Lambertart; ABRAHAM de Lille, Président du Bureau et BLAS, retraité de Lille.

des différentes polices e. particulièrement des polices municipales.

Pour M. NOUTOUR secrétaire général de l'Union départementale les conditions de vie dans la profession ne sont plus en rapport avec les exigences de celle-ci. Les policiers manquent le plus souvent de considération, incompatible avec leurs fonctions.

Il démontre par des chiffres à l'appui de sa thèse trist sort des policiers en général. En effet : 59 % d'entre eux meurent entre 55 et 60 ans, 65 à 75 % disparaissent entre 60 et 65 ans. Par contre dans les budgets communaux le personnel de police se trouve relégué à la dernière catégorie. En terminant il revendique l'application de la loi de 40 heures pour le personnel de la police.

Le second orateur est M. HONVAERE. Ce dernier s'élève contre les décrets-lois de 1935, pris sous le gouvernement Laval qui frappent en même temps les veuves et les retraités. Ces décrets ont apporté des modifications à la loi de 1884. La centralisation de la police, qui apporterait de notables améliorations à tous points de vue, recrutement, nominations, retraites, etc., est préconisée par l'orateur. Il fait également le bilan des pouvoirs des maires. Le Congrès de la Fédération qui se réunira le 30 mai s'occupera de cette situation.

Il appartient au secrétaire général de l'U. D. de Roubaix M. HONVAERE de faire un parallèle entre la situation nouvelle des ouvriers de l'industrie privée bénéficiant des dernières lois sociales et celle des policiers. Il rend hommage à l'action du gouvernement actuel, se félicite de ses réalisations et souhaite en dernier lieu qu'elles s'appliquent prochainement au personnel des polices.

Tous les orateurs exhortèrent les assistants à l'union sur le terrain revendicatif.

A l'issue de ce meeting, l'ordre du jour suivant fut voté :

» Considérant que l'autonomie communale s'est vue constamment violée par des ingérences fréquentes de l'Etat dans le domaine de la gestion municipale, lorsqu'il s'agit d'appliquer des mesures restrictives alors que ce même Etat se refuse à intervenir pour décharger l'obligation aux magistrats communaux de toute amélioration de la situation du personnel communal ;

» Considérant qu'il résulte des comparaisons faites par les orateurs que cet état de fait provoque des situations aussi inégales que choquantes entre des employés fonctionnaires ou ouvriers municipaux de même catégorie mais travaillant pour le compte d'une commune voisine

» L'Assemblée composée de contribuables conscients des devoirs et responsabilités existés des employés communaux et, en particulier de la police, approuve les vues des dirigeants de l'Union Départementale des Polices et s'engage à soutenir par tous les moyens les revendications exposées et qui concernent : A) Le vote d'une loi portant obligation aux collectivités communales d'assurer un traitement minimum ; B) L'uniformisation des taux d'allocation familiales aux taux servis par l'Etat. Réformes des plus urgentes en cette période de vie chère et de dénatalité ; C) L'octroi de la semaine de 40 heures et en attendant l'application stricte de la loi de 8 heures ; D) Le libre exercice du droit syndical ; E) et la pérennité des pensions.

» Approuve sans réserve la ligne de conduite des Policiers du Nord qui luttent pour l'amélioration des conditions de leur existence au même titre que l'ensemble des travailleurs, les félicite de leur belle union au sein de leur Union Départementale et de leur Fédération Nationale.

» Se sépare en criant : Vive l'Union Départementale des Polices du Nord et la Fédération Nationale des Polices de France et des Colonies.

Les Manifestations du 1er Mai à Roubaix, Tourcoing et Croix



Nous avons relaté hier les diverses manifestations qui se déroulèrent dans la région. Voici aujourd'hui les photos de ces cérémonies. — A GAUCHE : Un groupe de médaillés à ROUBAIX. — A DROITE : M. LEBAS prononçant son discours au monument Jules Guesde...



...Un aspect du cortège des syndicats cégétistes à TOURCOING...



...et le défilé des sociétés devant les autorités municipales à l'Hôtel de Ville de CROIX.

L'installation du Camp de Naturistes du Nord à Aubigny-au-Bac

C'est à l'extrémité sud des Marais d'Aubigny-au-Bac (qu'on dénomme bientôt Aubigny-Plage), entre la nappe d'eau et le canal de la Sennée, que s'est installé le camp des naturistes du Nord, des adeptes du mouvement social « Vivre » que dirige M. le docteur Bouché, de Douai.

Sur une vaste plaine gazonnée, coupée d'arbres et entourée d'une haie, une trentaine de personnes ont installé hier leurs tentes, leurs chalets, leurs tables, leurs bancs, venant de Lille, de Roubaix, Tourcoing, Valenciennes, Cambrai, Arras.

Curieux et amusés, les habitants s'étaient approchés du camp dans l'espoir de voir...

LA MISE EN LIBERTÉ PROVISOIRE du Banquier Isoré de Cassel

Nous avons signalé la mise en liberté provisoire du banquier Isoré et de leurs, prévenus d'abus de confiance, d'abus et usage de faux.

Cette mesure a été décidée par la Chambre des mises en accusation de Douai.

Nous avons pu savoir que le banquier Isoré ne se fixerait pas à Cassel où se trouvent en grand nombre ses victimes mais à Lille où se poursuivront des pourparlers pour la location d'un immeuble.

Leurs d'Arras, devra se présenter mardi à Valenciennes où il sera procédé à la levée d'écrou, moyennant le versement d'une caution de 20.000 francs.

L'information sur ces deux affaires se poursuit ; l'expertise est presque terminée, cependant l'enquête sera longue et on ne peut encore quant à présent, prévoir la fin.

LA FRAUDE DANS LA RÉGION

430 kilos de tabac découverts sous des fagots à Steenvoerde

Le service des douanes de Steenvoerde a découvert sous un tas de fagots, derrière l'école de garçons, onze ballots de tabac belge, d'un poids total de 430 kilos.

La saisie de la marchandise a été faite par le brigadier Maes, le sous-brigadier Lhermitte et les inspecteurs Novelle et Pletcyvoet.

500 poussins saisis à Bèzechève

Les douaniers de la brigade de Bèzechève ont attaqué des contrebandiers qui tentaient d'introduire en France 500 poussins. Les fraudeurs réussirent à prendre la fuite en abandonnant leur chargement.

LE RALLY-BALLON DE PRINTEMPS DE L'AÉRO-CLUB DE LILLE

IL SE DÉROULERA LE 8 MAI SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE SÉNATEUR DE LA GRANDE PRESIDENT DE L'AÉRO-CLUB DE FRANCE

La nouvelle formule de rally-ballon appliquée pour la première fois en France par l'Aéro-Club de Lille, avec le concours de l'aviation de tourisme et de réserve, a suscité dans tous les clubs, la plus vive satisfaction.

Pour marquer ce grand intérêt qu'il porte à cette initiative, le sénateur DE LA GRANDE, président de l'Aéro-Club de France, a accordé son haut patronage à cette épreuve et l'honorerait de sa présence le dimanche 8 mai.

Voici le programme de la matinée : De 7 à 10 h., gonflement du ballon au parc de l'aéroport ; de 10 à 11 h., départ des avions participants ; de 11 à 12 h., départ des avions ; de 12 à 13 h., retour des avions.

Pendant toute la matinée, vous d'écouter les démonstrations et démonstrations aériennes par les avions du Club.

Les inscriptions des concurrents sont prises : au secrétariat de l'A. A. N. F., rue de Pas ; au secrétariat de l'Aéro-Club de Lille, aéroport de Lille, rue Armand-Carrel.

INQUIÉTANTE DISPARITION DE DEUX ENFANTS A LENS

On signale la disparition de deux jeunes enfants : Jean Sianclès, 6 ans, et sa petite sœur Jeanne, 5 ans, dont les parents habitent 17, rue Lamennais à Lens.

La disparition remonte au samedi 15 mai à 15 heures.

Voici le signalement des deux bambins : Jean, tête nue, cheveux châtain vêtus d'une blouse grise ; Jeanne, cheveux marron, chemise marron, bottines marron à fermeture éclair ; Jeanne, tête nue, cheveux blonds, vêtus d'un tablier rose avec cache-nez blanc, chaussures bottines marron à fermeture éclair.

Les personnes susceptibles de fournir des renseignements sont priées de s'adresser au commissariat de police de Lens, téléphone 3-17.

CINQ PERSONNES BLESSÉES DANS UNE COLLISION D'AUTOS

Un accident grave s'est produit, hier, vers 19 h. 30, à proximité de la place de la Fraternité.

L'automobile de M. Laurent Vanhoudt, assureur, 25, rue Ingres, à Tourcoing, descendait la rue Joffroy, en direction de la Grand-Place. Arrivé à l'angle de l'avenue Linné, le véhicule fut tamponné par la camionnette automobile, pilotée par M. Eugène Compagnon, 43 ans, rue de Lille, 232, à Hem, qui suivait l'avenue Linné vers la rue de Lannoy. Par suite du choc, cette voiture fit une embardée et mona sur le trottoir de la rue Joffroy, où elle faucha Mme Armande Florin, 22 ans, et les jeunes Maurice et Patrick Leveugle, 6 et 4 ans, demeurant 98, avenue Linné.

Tous trois furent transportés dans une maison voisine ainsi que Mme Dujardin, née Marie Vandeveldt, 64 ans, rue de Lille, 130, à Tourcoing, qui se trouvait dans la voiture de M. Vanhoudt, et M. André Compagnon, 5 ans, qui avait pris place près de son père.

Les cinq victimes reçurent les premiers soins de MM. les docteurs Samson et Prouvost, puis furent dirigés sur la clinique de M. le docteur Descarpentrie où on constata les blessures suivantes : Mme Dujardin, fracture du péron droit ; Mme Florin, contusions multiples ; M. Maurice Leveugle, contusions multiples ; M. Patrick Leveugle, fractures du bras et de la jambe gauche ; du nez. Sauf complications, leur état ne paraît pas alarmant.

M. Morlet, commissaire de permanence a ouvert une enquête et a fait relever l'état des lieux, tandis qu'accompagné de son secrétaire-adjoint, M. Omer Gahide, président de la délégation cantonale, les docteurs Delahousse, Samson, Mausse ; Mme Guislain, doctresse ; Miles Crison et Zeller.

Mme Dupré ouvrit la séance et exposa le rapport moral. Elle passa en revue l'activité des différentes commissions en remerciant tout à tour collaborateurs et collaborateurs ; elle insista tout particulièrement sur le succès croissant des cours d'infirmières fréquentés actuellement par 180 élèves ; sur l'importance de l'œuvre dans son ensemble.

Mlle Debordier, trésorière-adjointe, lut ensuite le rapport financier qui fit ressortir la situation prospère de l'association.

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 451-17). — Depot de vente : 36, r. du Collège

De nouveaux tennis au Parc des Sports



Le Parc municipal des Sports ne pouvait offrir que deux courts de tennis aux amateurs. La situation est modifiée et on procède à l'établissement de deux nouveaux courts ainsi qu'on le voit sur notre cliché.

RETRAITES OUVRIÈRES ET PAYSANNES

ÉCHEANCE DU 1er MAI

Le paiement des retraites ouvrières aura lieu aux jours et heures désignés ci-après : Mutualité et Caisse Départementale : lundi 3 mai.

Caisse Nationale : Perception de Roubaix-Ouest : mardi 4 mai, de 8 h. à 11 h. — Perception de Roubaix-Est : pour les lettres A à K, mercredi 5 mai, de 8 h. à 11 h. ; pour les lettres L à Z, vendredi 7 mai, de 8 h. à 11 h. — Perception de Roubaix-Nord : samedi 8 mai, de 8 h. à midi.

L'Assemblée de l'Union des Femmes de France

En présence d'une nombreuse assistance, l'assemblée générale de l'Union des Femmes de France a eu lieu sous la présidence de M. Delfortrie, délégué régional de la Croix Rouge.

A ses côtés avaient pris place Mme Dupré, présidente ; MM. Charlier, inspecteur primaire ; Duburoq, président de la Fédération des Amicales laïques ; Gahide, président de la délégation cantonale ; les docteurs Delahousse, Samson, Mausse ; Mme Guislain, doctresse ; Miles Crison et Zeller.

Mme Dupré ouvrit la séance et exposa le rapport moral. Elle passa en revue l'activité des différentes commissions en remerciant tout à tour collaborateurs et collaborateurs ; elle insista tout particulièrement sur le succès croissant des cours d'infirmières fréquentés actuellement par 180 élèves ; sur l'importance de l'œuvre dans son ensemble.

Mlle Debordier, trésorière-adjointe, lut ensuite le rapport financier qui fit ressortir la situation prospère de l'association.

COLLISION ENTRE MOTOCYCLISTES

Vers 21 h., à l'angle de la rue Pierre-Roubaix et du boulevard de Mulhouse, la motocycliste de M. Jules Derycke, 32 ans, demeurant 7, rue d'Espagne, à Roubaix, s'est rencontrée avec celle de M. Henri Duthoit, 26 ans, bonnetier, 8, rue de Dahomey, à Tourcoing.

Mme Duthoit, née Marie-Louise Boulanger, qui se trouvait sur le siège arrière de la machine de son mari, fut projetée sur le sol et elle se blessa peu grièvement à la jambe et à la main gauche. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Beaugrand, elle put rejoindre son domicile. Enquête par M. Morlet, commissaire de permanence.

UNE RÉUNION DU COMITÉ OUVRIER DES FÊTES SAINT-ÉLISABETH - FRATERNITÉ

Dans sa dernière réunion, le comité a continué ses travaux en vue des prochaines festivités qui se dérouleront dans les quartiers Ste-Elisabeth-Fraternité les 26, 27 et 28 juin, au profit de la belle œuvre mutuelle des convalescents de l'hôpital la Fraternité. Dès maintenant, il est permis de dire que ces fêtes s'annoncent sous les meilleurs auspices de nombreuses sociétés ayant donné leurs adhésions.

Le Comité remercie les commerçants et les habitants de ces deux quartiers pour le bon accueil qu'ils réservent au collecteur, M. C. Vandekerke, mutilé, actuellement au cours de tournée et compte sur la générosité de ceux qui n'ont pas encore sollicités. La répartition des pancartes de membre adhérent à la fête se fera prochainement par les soins du collecteur.

LES FRÈRES LISSAC

32, rue Grande-Chaussée LILLE

LA RÉUNION D'INFORMATION ARTISANALE SUR LE SALMUL ET LE TRAVAIL NOIR

Les Artisans de Roubaix et environs se sont réunis en la salle des fêtes de la Rotonde, rue Pierre Motte.

M. Lahane, président de la Fédération des Artisans du Nord, M. Dumont, président de la Chambre syndicale du bâtiment, M. Ansart, secrétaire général des Artisans réunis, M. A. Béghin, président du Syndicat des Coronniers, composaient le bureau.

M. Ansart ouvrit la séance et traita la question à l'ordre du jour. Il estima que l'artisan, lui aussi, avait besoin d'un gain vital, et que par conséquent, il était nécessaire que son travail fut protégé.

M. Dumont estima que la semaine de 40 heures, en procurant de nombreux loisirs aux ouvriers, avait entraîné une recrudescence du travail noir et il exposa son entretien avec M. le Ministre du Travail, à Paris, et commenta les moyens préconisés pour réduire ce moule et travail illicite.

M. Béghin parla de la réglementation des métiers et de l'apprentissage, et après une intervention de M. Ansart, un vote fut émis et adopté, et sera adressé au ministre du Travail. Les membres du bureau insistèrent vivement sur l'organisation contre le travail noir et demandèrent que toutes les réclamations soient adressées au Département de l'Artisan réunis, 15, rue Pauvre, à Roubaix.

CARNET

Néerologie. — On nous annonce la mort de Monsieur Alfred DERYCKE, Chapelier Valentin, décédé subitement le 1er Mai, 46, rue de la Halle à Lille.

De la part des familles DERYCKE et DESCHAMPS.

Sociétés et Comités

CERCLE « LES XI » — Aujourd'hui dimanche 14 h. 30, au siège, répét. générale.

CYNOPHILE Amicale des Amateurs du Chien de Berger Belge. — Le 6 mai, terrain du Club du Crechet (Bon Frasier), démonstration organisée au profit de l'honneur de Mme Dupré, promise récemment officier de l'Instruction publique et envers M. le docteur Delahousse. Annonce secrétaire des Artisans réunis, 15, rue Pauvre, à Roubaix.

Un vin d'honneur termina cette réunion intime, empreinte de la plus franche cordialité.

PRIME SENSATIONNELLE !

Nous rappelons qu'il est offert, en ce moment pour toute commande de 500 kgs de charbon, un superbe service à six places, style moderne, avec cache-cristal, 6 verres, 12 tasses, et pour 1.600 kgs de charbon, il est offert en supplément, un service à café comprenant 6 tasses et plateau assorti.

Beau charbon de ménage, 1ère qualité, à 117 fr. 50 les 500 Kgs.

NORD-CHARBONS, 22 quai de Gand, Roubaix. Téléphone : 301.58.

Profitez avant la hausse 3517

LE CONCERT DE L'AMICALE « JULES GUESDE »

Ainst que tout le monde prévoit, le concert de l'Amicale « Jules Guesde » a donné l'occasion à ses dévoués organisateurs de remporter un nouveau et brillant succès.

Le Comité directeur avait transformé la scène, en y installant un nouveau décor des plus modernes, paré d'étoiles scintillantes, de motifs transparents, sur lesquels le sjeu de lumières eurent les plus heureux effets.

Au lever de rideau, les jeunes gens de la section artistique se firent applaudir dans l'interprétation d'un sketch « Lycée Papillon ».

Non moins grand fut le succès remporté par le septuor de la « Veuve Joyeuse » qui, sous la haute direction de Mme Lebas-Chevalier, pianiste accompagnatrice, enleva avec brio le passage pourtant si difficile de l'opérette si palpitante. Entre-temps, d'excellentes chanteuses individuelles se produisirent et, contrairement à ce qu'on pouvait attendre, se firent applaudir dans leur interprétation d'un sketch « Lycée Papillon ».

Le 6 mai, à 14 h. 30, fête Omni-Sports, organisée par le Comité directeur de l'Amicale de l'Avant-Port du Nouveau Roubaix (football et épreuves cyclistes sur piste).

CYCLISME — Réunions sur pistes : le 9 mai, à 14 h. : Vélo Club Franco-Belge et Les Vétérans ; le 23 mai, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 27 mai, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 30 mai, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 31 mai, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 1er juin, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 2 juin, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 3 juin, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 4 juin, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 5 juin, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 6 juin, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 7 juin, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 8 juin, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 9 juin, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 10 juin, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 11 juin, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 12 juin, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 13 juin, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 14 juin, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 15 juin, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 16 juin, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 17 juin, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 18 juin, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 19 juin, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 20 juin, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 21 juin, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 22 juin, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 23 juin, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 24 juin, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 25 juin, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 26 juin, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 27 juin, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 28 juin, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 29 juin, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 30 juin, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 1er juillet, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 2 juillet, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 3 juillet, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 4 juillet, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 5 juillet, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 6 juillet, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 7 juillet, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 8 juillet, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 9 juillet, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 10 juillet, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 11 juillet, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 12 juillet, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 13 juillet, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 14 juillet, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 15 juillet, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 16 juillet, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 17 juillet, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 18 juillet, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 19 juillet, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 20 juillet, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 21 juillet, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 22 juillet, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 23 juillet, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 24 juillet, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 25 juillet, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 26 juillet, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 27 juillet, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 28 juillet, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 29 juillet, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 30 juillet, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 31 juillet, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 1er août, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 2 août, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 3 août, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 4 août, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 5 août, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 6 août, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 7 août, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 8 août, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 9 août, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 10 août, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 11 août, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 12 août, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 13 août, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 14 août, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 15 août, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 16 août, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 17 août, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 18 août, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 19 août, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 20 août, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 21 août, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 22 août, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 23 août, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 24 août, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 25 août, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 26 août, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 27 août, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 28 août, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 29 août, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 30 août, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 31 août, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 1er septembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 2 septembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 3 septembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 4 septembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 5 septembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 6 septembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 7 septembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 8 septembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 9 septembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 10 septembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 11 septembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 12 septembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 13 septembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 14 septembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 15 septembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 16 septembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 17 septembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 18 septembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 19 septembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 20 septembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 21 septembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 22 septembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 23 septembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 24 septembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 25 septembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 26 septembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 27 septembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 28 septembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 29 septembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 30 septembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 1er octobre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 2 octobre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 3 octobre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 4 octobre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 5 octobre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 6 octobre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 7 octobre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 8 octobre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 9 octobre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 10 octobre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 11 octobre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 12 octobre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 13 octobre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 14 octobre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 15 octobre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 16 octobre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 17 octobre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 18 octobre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 19 octobre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 20 octobre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 21 octobre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 22 octobre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 23 octobre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 24 octobre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 25 octobre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 26 octobre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 27 octobre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 28 octobre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 29 octobre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 30 octobre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 31 octobre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 1er novembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 2 novembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 3 novembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 4 novembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 5 novembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 6 novembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 7 novembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 8 novembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 9 novembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 10 novembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 11 novembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 12 novembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 13 novembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 14 novembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 15 novembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 16 novembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 17 novembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 18 novembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 19 novembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 20 novembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 21 novembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 22 novembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 23 novembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 24 novembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 25 novembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 26 novembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 27 novembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 28 novembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 29 novembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 30 novembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 1er décembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 2 décembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 3 décembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 4 décembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 5 décembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 6 décembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 7 décembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 8 décembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 9 décembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 10 décembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 11 décembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 12 décembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 13 décembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 14 décembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 15 décembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 16 décembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 17 décembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 18 décembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 19 décembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 20 décembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 21 décembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 22 décembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 23 décembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 24 décembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 25 décembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 26 décembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 27 décembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 28 décembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 29 décembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 30 décembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 31 décembre, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 1er janvier, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 2 janvier, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 3 janvier, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 4 janvier, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 5 janvier, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 6 janvier, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 7 janvier, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 8 janvier, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 9 janvier, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 10 janvier, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 11 janvier, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 12 janvier, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 13 janvier, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 14 janvier, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 15 janvier, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 16 janvier, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 17 janvier, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 18 janvier, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 19 janvier, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 20 janvier, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 21 janvier, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 22 janvier, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 23 janvier, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 24 janvier, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 25 janvier, à 14 h. 30 : Les Vétérans ; le 26 janvier, à 14 h. 30 : Les V